

**EXTRAIT DE LA NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE (Art. L.2121-12 CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020**

Approbation du Compte administratif 2019 de la Commune

Rapporteur : Monsieur Marc Pellet, adjoint délégué aux finances et à la commande publique

L'ordonnance n°2020-330 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 prévoit des mesures dérogatoires pour l'année 2020.

Dans ce cadre, elle déroge à l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article L263-18 du code des juridictions financières et dispose que le vote sur l'arrêté des comptes 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020.

Avant la séance de débat puis de vote, le Conseil municipal doit élire son président de séance. Sa désignation n'a pas lieu d'intervenir au scrutin secret. Le Conseil municipal doit désigner le président de la séance avant l'approbation du compte administratif (art. L. 2121-14 du CGCT).

L'article L. 2121-14 du CGCT précise que le maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil municipal examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Il doit toutefois se retirer au moment du vote.

Hors de la présence de Monsieur le Maire qui ne prend pas part au vote,

Il est proposé d'adopter le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019, arrêté comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
opérations de l'exercice	13 303 815,91	14 625 779,36	2 851 971,40	3 122 903,95	16 155 787,31	17 748 683,31
<i>résultat des opérations de l'exercice</i>		1 321 963,45		270 932,55	0,00	1 592 896,00
résultat reporté	0,00	1 381 596,52	744 892,82	0,00	744 892,82	1 381 596,52
TOTAUX	13 303 815,91	16 007 375,88	3 596 864,22	3 122 903,95	16 900 680,13	19 130 279,83
résultat cumulé de clôture		2 703 559,97	473 960,27		473 960,27	2 703 559,97
restes à réaliser			851 880,71	8 905,59	851 880,71	8 905,59
TOTAUX CUMULES	13 303 815,91	16 007 375,88	4 448 744,93	3 131 809,54	17 752 560,84	19 139 185,42
Résultat de clôture		2 703 559,97	1 316 935,39			1 386 624,58